

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	7 (1878)
Heft:	10
Artikel:	L'enseignement de la grammaire
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039675

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII^e ANNÉE.

N^o 10.

OCTOBRE 1878.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauteville, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *L'enseignement de la grammaire. — Notions élémentaires d'économie politique. De la valeur et du prix. — Congrès des instituteurs de la Suisse allemande, à Zurich. — Partie pratique. Une leçon de français pour la division supérieure, par M. A. P. — Intérêts de la Société. — Bibliographie. — Statistique. — Correspondance. — Chronique.*

L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

* Avant de reprendre nos articles sur les *Premières notions de méthodologie* et d'aborder la délicate question de l'enseignement de la grammaire, nous chargerons des autorités indiscutables de frayer le chemin aux idées que nous nous proposons d'émettre sur ce sujet. Abrité en quelque sorte par les noms des Bréal, des Braun, des ministres de l'instruction publique, etc., nous serons plus à l'aise pour attaquer certains préjugés que nous voudrions voir disparaître. Voici donc ce que M. Bréal disait dernièrement aux instituteurs réunis à la Sorbonne :

« Le français est la partie essentielle de l'enseignement primaire. C'est par la langue que l'enfant entre en communication avec ses semblables ; c'est par la langue qu'il a sa part aussi des trésors de toute sorte laissés par nos ancêtres. D'où vient donc que cette matière si importante de l'enseignement n'en est pas toujours la plus intéressante ? D'où vient que l'enseignement de la langue fait encore bien souvent couler les larmes des enfants ?

M. Bréal signale trois défauts qui peuvent, selon lui, contribuer à ce résultat.

D'abord on enseigne trop la langue française comme on enseignerait une langue morte. On semble supposer que l'enfant n'a jamais parlé. Et cependant, quand on y ~~regarde~~ de près, on est tout surpris de voir ce que sait l'enfant, sans qu'il s'en doute en quelque sorte. Assurément, il ne sait pas, avant d'entrer à l'école, ce que c'est qu'un verbe réfléchi, mais la conjugaison d'un verbe

de cette sorte ne l'embarrasse nullement, et il fera sans difficulté des phrases où entreront des formes comme celles-ci : je me promène, tu te-promènes, il se promène, etc. Il ne sait pas non plus quelles sont les conjonctions qui demandent le subjonctif et quelles sont celles qui demandent l'indicatif ; mais il mettra d'instinct le subjonctif ou l'indicatif dans les phrases qui réclament l'emploi de l'un ou de l'autre mode. Il faut savoir tirer de l'enfant ce qu'il sait : ce sera un plaisir pour lui. Apprendre est toujours difficile, mais reconnaître que l'on sait est agréable. La seule chose qui demande effort, c'est d'apprendre à l'enfant à détailler ce qu'il sait, à l'analyser. C'est ainsi que bien souvent, il fera une phrase, mais sans avoir la notion du mot. Et M. Bréal cite l'exemple de cet étranger qui, précisément dans le même cas que l'enfant, se plaignait de ne pas trouver dans le dictionnaire la locution *ça y est*, laquelle, pour ses oreilles, ne formait qu'un mot.

Le second, c'est l'importance excessive qu'on attache à certaines règles d'orthographe. Notre langage, sur ce point, a ses exigences, et il ne nous appartient pas de la changer. Mais il y a dans notre orthographe, des parties plus ou moins importantes ; il y en a sur lesquelles les savants ne sont pas d'accord. Or, ce sont précisément celles-là qui tiennent la plus grande place dans telles ou telles grammaires. Ainsi les règles concernant les noms composés, les règles de *même*, de *quelque*, de *cent*, de *mille*, les règles du participe passé, par exemple, celle des participes *couté*, *laissé*, etc. Que, dans les cours supérieurs de nos écoles, on traite ces questions, passe ; mais n'a-t-on rien de plus utile à enseigner à nos petits paysans que ces subtilités, dont bien souvent la langue parlée ne tient même pas compte ?

Suivant M. Bréal, on donne de même dans l'enseignement une place exagérée à l'analyse logique. L'analyse logique contient des points importants. Il faut que l'enfant sache ce que c'est qu'un sujet, un verbe, un attribut ; qu'il connaisse bien le rôle du nom relatif, lequel sert en quelque sorte de charnière dans les phrases, lequel est comme le nœud où vient se fixer un rameau à la branche-mère ou à un autre rameau. Mais à quoi bon, par exemple, cette distribution des propositions en huit ou dix catégories, que présentent certaines grammaires ? Il y a des définitions qui mettent l'esprit des enfants à la torture, comme quand on leur dit, je suppose, qu'un substantif peut être à la fois déterminé et indéterminé. L'analyse logique qui voudrait rendre compte de l'emploi et du rôle de tous les mots est absolument impossible : la logique, en effet, ne coïncide pas avec la grammaire. Qui voudrait se charger de ramener à des éléments logiques des phrases comme celle-ci : Ce que c'est que de nous ! Cette prétention qu'ont certaines gens de tout expliquer conduit à appauvrir la langue française. Les grammairiens finissent par appeler faux gallicismes, gallicismes vicieux, des tournures du meilleur usage, témoin ceux qui ne voudraient pas qu'on dit : C'est un tort de se fâcher, mais : Se fâcher est un tort.

M. Bréal indique aux instituteurs un enseignement de la langue qui lui paraît plus utile. Parler, dit-il, est un art pratique, comme marcher ou se servir des mains. Il faut apprendre la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire. La première leçon de langue française est étroitement unie à la leçon de choses.

Voici maintenant comment s'exprimait M. Rouland dans son instruction aux Recteurs, du 20 août 1857.

« Les élèves de nos écoles, disait-il en rappelant une instruction d'un de ses prédécesseurs, ont besoin d'apprendre leur langue, mais non les subtilités qui ont rendu, en la compliquant, l'étude de la grammaire française si peu attrayante, et, par conséquent, si difficile.

« Assurément, l'étude de la langue maternelle est indispensable et peut être féconde; car, si la langue n'est autre chose que l'expression de la pensée, la culture n'en peut être sans influence directe sur l'intelligence. Mais qu'on se garde d'accabler l'esprit des enfants de ces définitions métaphysiques, de ces règles abstraites, de ces analyses prétendues grammaticales, qui sont, pour eux, des hiéroglyphes indéchiffrables ou de rebutants exercices.

« Tout enfant qui vient s'asseoir sur les bancs d'une école apporte avec lui, sans en avoir conscience, l'usage des genres, des nombres et des conjugaisons.

« Qu'y a-t-il à faire? Tout simplement l'amener à se rendre un compte rationnel de ce qu'il sait par routine et répète lui-même machinalement. Que le maître fasse lire une phrase simple et claire; cette phrase lue, qu'il s'assure si les élèves en ont bien saisi le sens; qu'il explique ensuite ou fasse expliquer le rôle que chacun de ces mots joue dans la construction de la phrase à copier. On a ainsi tout ensemble une leçon de logique pratique et une leçon d'orthographe.

« Là est le seul genre d'analyse qu'il faille admettre dans les écoles. Si l'analyse ainsi pratiquée est fructueuse, parce qu'en étudiant à la fois la pensée et les mots elle s'adresse à l'intelligence, elle devient un pur gaspillage de temps quand elle n'est, comme on le voit très-souvent, que le travail machinal de la mémoire.

« Douc, point de ces éternelles dictées, ambitieusement décorées du nom d'analyses logiques, et bonnes seulement à faire prendre en dégoût tout ce qui tient à l'enseignement de la langue; point de fantasmagorie de mots; s'il est possible même, point de grammaires entre les mains des élèves. Faire apprendre par cœur des formules abstraites à des enfants qui sortiront de l'école pour manier la bêche ou le rabot, c'est, à plaisir et sans résultats, heurter les instincts de la famille. Qu'on voie s'entre-choquer dans un pêle-mêle de notions confuses ces mots techniques dont une intelligence peu exercée ne parvient jamais à se rendre maîtresse, il n'y a là, avec une perte de temps certaine, que des avantages bien douteux.

« Les dictées graduées avec discernement, analysées au point de vue des idées, du sens des mots, de l'orthographe, dictées ayant

pour objet un trait d'histoire, une invention utile, une lettre de famille, un mémoire, le compte-rendu d'une affaire, tel doit être, dans l'école primaire, le fondement de l'enseignement de la langue. »

(A suivre.)

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES
D'ÉCONOMIE POLITIQUE
A L'USAGE DES INSTITUTEURS
DEUXIÈME PARTIE
CHAPITRE II

DE LA VALEUR ET DU PRIX

1. Nous avons déjà indiqué la différence qui existe entre l'*utilité* et la *valeur*. Mais nous devons insister sur cette distinction. L'*utilité* est purement subjective, elle exprime le rapport qui existe entre nos besoins ou nos désirs et les choses. La *valeur* est objective, elle exprime le rapport qui existe entre des choses échangées. Il y a bien des choses qui ont de l'utilité et qui n'ont pas de valeur ; par exemple, l'air que nous respirons, les rayons du soleil. Mais tout ce qui a de la valeur a nécessairement de l'utilité.

Quelques économistes appellent *valeur en usage* la simple utilité des choses, et donnent le nom de *valeur en échange* à la valeur proprement dite. Ces dénominations doivent être rejetées, parce qu'elles altèrent la signification du mot valeur dans la science.

2. La distinction entre l'utilité et la valeur a en pratique une importance trop souvent méconnue. Un particulier est riche quand il possède beaucoup de valeurs, et il devient plus riche si ce qu'il possède augmente de valeur.

Mais il n'en est pas nécessairement de même d'une nation. Un peuple ne se nourrit pas de rapports comme ceux que la valeur exprime. Un peuple est dans l'aisance quand il a en abondance toutes les choses utiles à la vie. Il lui faut beaucoup de blé, de vin, d'étoffes, etc., d'habitudes morales, de connaissances utiles, et non pas que le blé et les autres choses *vaillettent* beaucoup. Le peuple le plus riche serait celui qui posséderait de tout en quantité illimitée, indéfinie, et pourtant alors, il n'y aurait plus de valeurs, parce qu'il n'y aurait plus d'échanges.

3. Nous avons vu que la valeur se compose de deux éléments : l'*utilité* de la chose et la *difficulté* de la procurer. Les économistes ont cherché dans quelle proportion ces deux éléments entrent dans la fixation de la valeur, et ont abouti aux règles suivantes :

a) Aucun des deux éléments ne peut être supprimé. Les choses les plus utiles sont sans valeur, du moment que nous les obte-